

ARTAGNAN - Commune

Séance du 03 février 2025

Membres en exercice :
14

Date de la convocation: 24/01/2025

trois février deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphane ETIENNE

Présents : 9

Présents : Stéphane ETIENNE, Christine APARICIO, Marc CLAVEL, Isabelle BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Sylvain DUPRAT, Carlos MARTINS, Pierre MELENDEZ

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Représentés: Lucien COMBESSIES représenté par Christine APARICIO

Abstentions: 0

Excusés: Fabienne VIGNOLO

Refus : 0

Absents: Christian DOURS, Stéphanie LOPEZ, Stéphane SARDOU

Secrétaire de séance: Pierre MELENDEZ

Objet: Approbation du PV de la séance du 19 décembre 2024 - DE_001_2025

Monsieur le Maire et le secrétaire de la séance du 19 décembre 2024 soumettent le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024 à l'approbation des membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024 tel qu'annexé à la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le 04/02/2025

Le secrétaire de séance, Pierre MELENDEZ	Le Maire, Stéphane ETIENNE
Signature	Signature

